AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Où peut-on consulter les informations concernant les ventes à découvert (VAD) ?

Imprimer Télécharger

Les déclarations de positions sont consultables sur la Base des décisions et informations financières URL = [https://bdif.amf-france.org/Recherche-avancee?formId=BDIF] (BDIF).

L'Autorité des marchés financiers met également quotidiennement à la disposition du public un fichier consolidé au format Excel des données historiques des positions courtes nettes publiées sur chaque émetteur relevant de sa compétence. Ce fichier comprend l'ensemble des données historiques depuis le 1er novembre 2012 et est accessible sur data.gouv.fr URL = [https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/historique-des-positions-courtes-nettes-sur-actions-rendues-publiques-depuis-le-1er-novembre-2012/].

Attention, seules les positions égales ou supérieures à 0,5% du capital d'une société sont rendues publiques par l'AMF.

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02